Paysages et plantes du littoral calcaire à Saint Palais

Ce samedi après-midi, nous avons rendez-vous à l'extrémité sud de la plage du Platin, à Saint Palais, près du site du « pont du diable ». Notre guide est Guy Estève, naturaliste et spécialiste reconnu de la Presqu'île d'Arvert. Il fait frisquet et le ciel est maussade. Nous aurons droit à une belle averse, mais le temps deviendra vite bien plus clément.



Pour débuter, Guy Estève nous emmène dans une petite conche à l'abri du vent pour déployer une carte et des figures pour nous situer sur l'estuaire de la Gironde et en expliquer la formation.



Au tertiaire, il y a des dizaines de millions d'années, le rivage marin était situé beaucoup plus à l'ouest et le réseau des fleuves était très différent de celui d'aujourd'hui. Vers la fin du tertiaire, avec la formation des Pyrénées, il s'est formé une grande cassure (diaclase) qui a provoqué le relèvement de la Saintonge par rapport au Médoc. La future Garonne s'est installée le long de cette cassure et la Dordogne l'y a rejointe pour former la Gironde. Voilà pourquoi les deux rives de la Gironde sont très différentes : la rive droite comporte des falaises, la gauche est sableuse.



Guy Estève nous explique comment beaucoup de conches se sont formées sur la rive droite. Elles résultent d'anciens cours d'eau qui se jetaient dans la Gironde et qui, au fil du temps et des comblements, sont devenus des marais doux isolés de la mer : Vaux, Pontaillac, Pousseau, Belmont, la Briqueterie, ...



Le relief rocheux, en face de nous, date de la fin du secondaire (soit près de 65 million d'années). Il résulte de dépôts successifs de sédiments. On y trouve deux fossiles caractéristiques : l'huitre vésiculaire et l'orbitoïde. Cette roche secondaire a été émergée pendant 10 à 15 millions d'années puis a été de nouveau immergée au tertiaire : la mer a alors apporté d'autres sédiments qui se sont déposés au dessus des précédents.







Stoïque sous l'averse passagère, Guy Estève nous montre, en haut de la plage, quelques plantes terrestres qui supportent la proximité de la mer : bette maritime, euphorbe, statice :



crythme perce-pierre, qui s'installe dans des fissures :



et roquette de mer :



Nous allons sur la plateforme rocheuse découverte par la marée basse :



Guy Estève nous montre les petites cavités faites dans le rocher par les patelles, ou « chapeau chinois ». Lorsqu'il est immergé, ce petit coquillage se déplace pour « brouter » le rocher et revient dans la petite cavité qu'il s'est fabriquée :



Il nous montre aussi quelques algues rouges et des algues vertes : la laitue de mer et des entéromorphes (qui semblent indiquer un apport d'eau douce dans ce secteur):



ainsi qu'une algue brune : le fucus vésiculeux.

Plus loin, un rocher dont le calcaire a servi pour la construction de bâtiments, dont une partie de Cordouan :



Et tout près de là, des sortes de rails creusés dans le rocher dont l'origine, encore inconnue, intéresse les archéologues marins :



Mais il existe aussi des paysages invisibles : dans cette falaise calcaire du tertiaire, il existe un long réseau de galeries qui constitue la « Grotte des Corsaires »:



Guy Estève nous montre un plan de cette grotte relevé en 1986. On y a trouvé des fossiles de l'époque tertiaire dont un fossile de halitherium (gros mammifère marin). La longueur du réseau de galeries avoisine les 300m. Autrefois les habitants de Saint Palais pouvaient y pénétrer. Aujourd'hui leur accès est réservé aux spécialistes.



Au loin, le phare de Terre Nègre :



Guy Estève nous explique le processus d'anémomorphose (forme due à l'action du vent) qui a donné aux arbustes qui poussent sur la pente abrupte qui borde la plage une forme inclinée dans le sens du vent: les bourgeons exposés au vent et au sel poussent bien moins que ceux qui sont situés du côté abrité. L'arbre se développe donc préférentiellement dans le sens des vents dominants.



Guy Estève, en pédagogue averti, utilise le sable de la plage comme un tableau noir :



Il nous montre une carte géologique qui met en évidence le dépôt tertiaire, au dessus de calcaire du secondaire, qui autrefois était continu :



La côte est constituée de deux types de conches : celles qui ont correspondu à un marais et étaient autrefois ouvertes sur la mer, et celles qui sont des plages adossées à une falaise. Vers le 18^{ième} siècle, le sable venu de la Côte Sauvage a fermé les marais.



Guy Estève évoque les conséquences que pourraient avoir un relèvement du niveau de la mer dû au réchauffement climatique sur les nappes phréatiques. L'eau salée repoussera les nappes d'eau douce et la végétation se trouvera alimentée par une eau de plus en plus salée. En outre, la pénétration de cette eau salée va provoquer une remontée des nappes phréatiques.

Il en profite pour nous parler du rôle des marais : ils servent à recevoir l'eau de pluie, à l'absorber, et à la restituer en période sèche. Mais ces marais sont de plus en plus urbanisés ou simplement artificialisés en en pompant l'eau pour la rejeter en Seudre (cas du marais de Saint Augustin).



Guy Estève précise la notion de domaine public maritime : cette frange littorale comprise entre le niveau des plus basses mers et celui des plus hautes (estran) est inaliénable et imprescriptible. Elle appartient à l'Etat. On ne peut donc rien y faire, sauf autorisation spéciales : concessions pour les carrelets ou pour l'ostréiculture, par exemple. Au dessus du domaine public maritime, il faut garder encore 3 mètres qui correspondent à l'ancien « chemin des douaniers ». Le domaine public maritime s'arrête à la pointe de Suzac. Ensuite on est en zone fluviale, gérée par le port de Bordeaux.

Cette plage se caractérise par le phénomène complexe des « croissants de plage » : à certaines périodes, on voit se dessiner au long de la plage des sortes de festons modelés par la mer. Ils résultent d'interférences dues à de la différence entre les chemins pris par la mer quand elle monte et quand elle descend au rythme des vagues.

Depuis que la pointe la Coubre s'est formée, elle piège pratiquement tout le sable apporté par la mer, si bien que les petites plages comme celle du Platin ne sont pas alimentées et vivent sur elles mêmes : elles sont en équilibre. Par contre à l'extrémité de l'estuaire, les phénomènes sont bien plus compliqués.

Nous quittons la plage du Platin par les rochers de son extrémité nord. A la base des rochers, un buisson de Baccharis (ou « séneçon en arbre »), une des plantes invasives qui mettent en danger la biodiversité,



un pied de bette maritime,



et, au creux d'un rocher, une touffe de plantain corne de cerf :



Nous rentrons par le chemin qui borde la plage. Avant de nous séparer, Jean-Pierre conclue cette promenade très instructive en remerciant vivement Guy Estève qui nous a fait profiter d'un peu de son immense savoir sur la Presqu'île d'Arvert.



Pour en savoir plus, voir les 4 tomes de "l'histoire presque naturelle de la Presqu'île d'Arvert" publiés par Guy Estève (plus de précisions dans notre rubrique "bibliographie")